

**MANIFESTATION D'INTÉRÊT**

**Version préliminaire - 1er février 2023**

Le Fonds de lutte contre les pandémies lancera son premier appel à propositions le 3 mars 2023, à titre pilote. L'enveloppe de financement est estimée à environ 300 millions de dollars. Des manifestations d'intérêt sont sollicitées pour des projets potentiels à financer dans le cadre de ce premier appel à propositions[[1]](#footnote-2). Les manifestations d’intérêt permettront au Fonds d’assurer la coordination entre les partenaires et d’aider les pays et les entités qui cherchent à obtenir un soutien du Fonds. Elles permettront également de se faire une idée de la demande pour le premier appel à propositions, de rencontrer les parties intéressées et de répondre aux questions, de comprendre les besoins des candidats et de mettre les parties intéressées en contact.

## Ce que vous devez savoir avant d’exprimer votre intérêt :

* **Objectif du Fonds :** Le [Fonds de lutte contre les pandémies](https://www.worldbank.org/en/programs/financial-intermediary-fund-for-pandemic-prevention-preparedness-and-response-ppr-fif) fournit des subventions pour des projets qui visent à renforcer les fonctions de prévention des pandémies et de préparation et de riposte à ces dernières (PPR), par le biais d'investissements et d'un soutien technique. Le Fonds soutiendra et renforcera le développement des capacités et la mise en œuvre des activités de prévention, de préparation et de riposte en cas de pandémie, conformément au Règlement sanitaire international (RSI) (2005) et aux autres cadres juridiques approuvés au niveau international, dans le respect de l'approche « Un monde, une santé ».
* **Principes clés :** Les subventions du Fonds viendront compléter les investissements provenant d'autres sources externes et nationales, inciteront les pays à investir davantage dans les activités PPR en cas de pandémie, mobiliseront des financements auprès de sources multiples à l'appui des projets et aideront à promouvoir une approche plus coordonnée et cohérente des investissements dans les activités PPR. Les projets soutenus par des subventions du Fonds peuvent comporter plusieurs composantes/activités, dont certaines pourront être financées par d'autres sources, pour compléter le soutien du Fonds. Ils doivent être conjointement conçus et pris en charge par tous les partenaires, dans le cadre de processus multipartites, ouverts (y compris aux populations locales et à la société civile) et axés sur l'équité, la transparence et la bonne gouvernance**.**
* **Priorités :** Le premier appel à propositions privilégiera les investissements à fort impact dans : i) la surveillance globale des maladies et l'alerte rapide ; ii) les systèmes de laboratoire ; iii) les ressources humaines, les personnels de santé publique et les populations locales, conformément aux objectifs pertinents de l’évaluation externe conjointe (JEE), aux plans d'action nationaux pour la sécurité sanitaire et aux plans connexes de renforcement des systèmes de santé nationaux et régionaux, le cas échéant, ainsi qu'au cadre de résultats du Fonds de lutte contre les pandémies, qui sera mis en ligne. Les financements sont destinés aux projets qui contribueront à renforcer les capacités de base dans un ou plusieurs de ces trois domaines prioritaires, qui devraient produire un impact visible en termes de prévention et de préparation pour détecter les épidémies et y répondre efficacement.
* **Résultats :** L’amélioration des moyens de mise en œuvre des activités PPR sera mesurée à l'aide des évaluations disponibles, telles que la JEE, le rapport annuel des États parties (SPAR) et la performance des services vétérinaires (PVS), assorties d’examens après/intra action et éventuellement de simulations utilisant l'approche 7-1-7[[2]](#footnote-3).
* **Admissibilité :** Tous les pays admis à recevoir un financement de l'Association internationale de développement (IDA) et de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) peuvent soumettre des projets pour financement par le Fonds de lutte contre les pandémies ([Pays admissibles](https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519-world-bank-country-and-lending-groups)). Les entités régionales qui sont des institutions techniques spécialisées créées par un ou plusieurs pays admissibles pour soutenir leurs initiatives de santé publique et renforcer les capacités PPR peuvent également soumettre des projets pour financement par le Fonds. Les projets peuvent concerner un seul pays admissible, un groupe de pays admissibles ou une entité régionale (telle que définie ci-dessus). Les manifestations d'intérêt pour chacun de ces types de projet seront donc également acceptées.
* **Apports de fonds et mise en œuvre des projets :** Le Fonds de lutte contre les pandémies acheminera les financements par le biais des entités chargées de l'exécution des projets. Chaque proposition doit identifier au moins une entité d’exécution parmi les (13) institutions actuellement accréditées à ce titre, comme indiqué dans le cadre de gouvernance, à savoir : la Banque africaine de développement ; la Banque asiatique de développement ; la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures ; la Banque européenne d'investissement ; la Banque interaméricaine de développement ; la Société financière internationale ; la Banque mondiale ; l’Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture ; l’UNICEF ; l’Organisation mondiale de la santé ; la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies ; l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI) ; et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

## Processus de soumission d’une manifestation d’intérêt :

* Les manifestations d'intérêt peuvent être soumises par un ou plusieurs [pays admissibles](https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519-world-bank-country-and-lending-groups), entités régionales ou entités d’exécution en remplissant le formulaire ci-joint.
* Les formulaires dûment remplis doivent être envoyés au Secrétariat par courrier électronique à l’adresse [pandemicfundcfp@worldbank.org](mailto:pandemicfundcfp@worldbank.org) avant le 24 février 2023 à 23 h 59, heure de Washington. Les personnes ayant adressé une manifestation d'intérêt seront contactées par le Secrétariat du Fonds mondial de lutte contre les pandémies avant le lancement de l'appel à propositions.
* Le Secrétariat organisera des séances d'information aux dates ci-après pour les candidats qui souhaitent en savoir plus sur la manifestation d'intérêt et poser des questions. Si la demande est importante, des séances supplémentaires pourront être organisées :

**14 février 2023, de 8 à 9 heures (heure de Washington)** – Veuillez vous inscrire ici : <https://worldbankgroup.zoom.us/meeting/register/tJEtcOCpqTMrGtLPUF77TGBX3iQ6gv2OhCR7>

**16 février 2023, de 7 à 8 heures (heure de Washington)** - Veuillez vous inscrire ici : <https://worldbankgroup.zoom.us/meeting/register/tJYsc-2sqjooH9ThmDZKflIpA5FsPBI-br-Z>

|  |  |
| --- | --- |
| Ouverture de l’appel à manifestations d'intérêt | 3 février 2023 |
| Séances d'information sur la manifestation d'intérêt | 14 février 2023 et 16 février 2023 |
| Clôture de l’appel à manifestations d'intérêt | 24 février 2023 |
| Ouverture de l'appel à propositions | 3 mars 2023 |
| Clôture de l'appel à propositions | 19 mai 2023 |

**FORMULAIRE DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT**

Veuillez envoyer ce formulaire par courriel au Secrétariat à l'adresse [pandemicfundcfp@worldbank.org](mailto:pandemicfundcfp@worldbank.org) avant le 24 février 2023 à 23 h 59, heure de Washington. Vous pouvez également joindre un bref document si vous souhaitez fournir plus d'informations qu’il n’est possible ici.

# Renseignements sur le candidat

* 1. Pays/entité régionale/entité d'exécution : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_
  2. Nom : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_
  3. Poste :
  4. Ministère/organisme gouvernemental (le cas échéant) : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_
  5. Courriel : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_
  6. Téléphone : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_
  7. Adresse officielle de : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_
  8. Je représente :
     + Pays admissible (s) :
     + Entité(s) régionale(s) :
     + Entité(s) d'exécution) :

# Type de proposition de projet

Veuillez décrire le type de proposition de projet que vous souhaitez soumettre et nommer les participants prévus[[3]](#footnote-4) :

* proposition concernant un seul pays[[4]](#footnote-5)\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_
* proposition concernant plusieurs pays[[5]](#footnote-6) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_
* proposition impliquant une entité régionale[[6]](#footnote-7) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_
* toute autre information sur le type de proposition :

# Domaines prioritaires et concept

* 1. Pour quel(s) domaine(s) prioritaire(s) un financement sera-t-il demandé au Fonds de lutte contre les pandémies ?

*Veuillez cocher tous les domaines prioritaires qui s'appliquent et indiquer si possible lesquels, parmi les indicateurs applicables de la troisième édition de la JEE et les compétences essentielles du processus PVS, seraient améliorés grâce à la subvention demandée au Fonds.*

* Surveillance et alerte rapide
  + JEE D2.1 Fonction surveillance et alerte rapide
  + JEE D2.2 Vérification des événements et enquête
  + JEE D2.3 Analyse et partage d'informations
  + JEE P4.2 Surveillance de la résistance aux antimicrobiens
  + JEE P5.1 Surveillance des zoonoses
  + JEE PoE1 Capacités de base requises en permanence aux points d’entrée (aéroports, ports et frontières terrestres)
  + PVS II-3 Quarantaine et sécurité des frontières
  + PVS II-4 Surveillance et détection précoce
  + PVS II-9 Résistance aux antimicrobiens et utilisation des antimicrobiens
  + Systèmes de laboratoire
  + JEE D1.1 Système d’aiguillage et de transport des spécimens
  + JEE D1.2 Qualité des laboratoires
  + JEE D1.3 Capacités d'analyse des laboratoires
  + JEE D1.4 Réseau national de diagnostic
  + JEE P7.1 Système de biosécurité et de sûreté biologique en place dans l’ensemble de l’administration publique pour les installations humaines, animales et agricoles
  + JEE P7.2 Formation et pratiques en matière de biosécurité et de sûreté biologique dans tous les secteurs concernés (humains, animaux et agriculture)
  + PVS II-1 Diagnostic en laboratoire vétérinaire
* Renforcement des ressources humaines/des effectifs
  + JEE D3.1 Stratégie multisectorielle en matière de main-d'œuvre
  + D.3.2 Ressources humaines pour la mise en œuvre du RSI
  + D.3.3 Formation du personnel
  + PVS I-1 Dotation des services vétérinaires en spécialistes et techniciens
  + PVS I-2 Compétences et formation des vétérinaires et des techniciens vétérinaires
  + PVS I-3 Formation continue
  1. Veuillez décrire brièvement les objectifs visés par votre projet et la manière dont il contribue aux éléments cochés ci-dessus, ainsi que les principaux résultats attendus.
  2. Veuillez indiquer si les activités pour lesquelles vous demandez un financement font partie d'un nouveau projet ou d'un projet/initiative existant. S'il s'agit d'un projet existant, à quoi serviront les fonds supplémentaires ?
  3. Veuillez nommer la ou les entités d’exécution qui seraient partenaires, et indiquer si un soutien est nécessaire pour mettre un ou plusieurs pays ou entités régionales en contact avec une ou plusieurs entités d’exécution ou d’autres partenaires.
  4. Site(s) / emplacement(s) géographique(s) des activités prévues :
  5. Montant estimatif des fonds demandés (en dollars) : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

# Demandes d'aide pour les propositions

Si vous souhaitez fournir des informations supplémentaires, demander des précisions au Secrétariat ou recevoir une aide pour l'élaboration de votre proposition, veuillez l'indiquer ici.

1. Pour tous renseignements utiles, voir le [Cadre de gouvernanc](https://thedocs.worldbank.org/en/doc/eac1acfe37285a29942e9bb513a4fb43-0200022022/related/PPR-FIF-GOVERNANCE-FRAMEWORK-Sept-8-2022-FINAL.pdf)e , le [Manuel opérationnel](https://thedocs.worldbank.org/en/doc/eac1acfe37285a29942e9bb513a4fb43-0200022022/original/PPR-FIF-Operations-Manual-Sept-8-2022-FINAL.pdf) et le [site web](https://www.worldbank.org/en/programs/financial-intermediary-fund-for-pandemic-prevention-preparedness-and-response-ppr-fif) du Fonds de lutte contre les pandémies [↑](#footnote-ref-2)
2. [7-1-7: An organizing principle, target, and accountability metric to make the world safer from pandemics (thelancet.com)](https://www.thelancet.com/pdfs/journals/lancet/PIIS0140-6736(21)01250-2.pdf). (Un principe d'organisation, un objectif et une mesure de responsabilité pour un monde plus sûr face aux pandémies.) [↑](#footnote-ref-3)
3. Nom du ou des pays, entité(s) régionale(s) et entité(s) d'exécution, le cas échéant. [↑](#footnote-ref-4)
4. Propositions élaborées entre un pays et une ou plusieurs entités d'exécution. [↑](#footnote-ref-5)
5. Propositions élaborées entre deux ou plusieurs pays et une ou plusieurs entités d’exécution. [↑](#footnote-ref-6)
6. Propositions élaborées entre une entité régionale et une ou plusieurs entités d’exécution. [↑](#footnote-ref-7)